

**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION N<sup>o</sup> 4-13**  
**CONSEIL DE SURVEILLANCE DES NORMES ACTUARIELLES**  
**Toronto, ON**

**Le jeudi 12 décembre 2013**

**Présents :**

Bob Baldwin	Peter Patterson
Michel Benoit	Michel Sanschagrin
Bob Christie	Jacques Valotaire, <i>président</i>
Winston Maharaj	Jill Wagman
Norma Nielson	Steven Wolff, <i>vice-président</i>
Tricia O'Malley	Jim Christie, <i>membre d'office</i>

**Personnel :** Michel Simard, *membre d'office*, Leona Campbell, *employée de l'ICA*

**Invitée :** Barbara Zvan, *conférencière invitée pour le point 5*

Jacques Valotaire, président du Conseil de surveillance des normes actuarielles (CSNA), souhaite la bienvenue aux membres du CSNA, s'assure du quorum et déclare l'assemblée ouverte à 9 h 30.

**Point 4-13.1 Adoption de l'ordre du jour**

L'ordre du jour est adopté tel que soumis et la motion suivante est présentée.

**Motion 4-13.1**      **Que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.**

**Proposée par : Michel Sanschagrin**

**Appuyée par : Peter Patterson**

**Adoptée**

**Point 4-13.2 Adoption du procès-verbal**

**Motion 4-13.2**      **Que le procès-verbal de la réunion du CSNA tenue le 18 septembre 2013 soit approuvé tel que présenté.**

**Proposée par : Norma Nielson**

**Appuyée par : Jill Wagman**

**Adoptée**

**Point 4-13.3 Rapport du président de la Commission des mises en candidature du CSNA**

Steven Wolff, président de la Commission des mises en candidature (CMC) du CSNA, présente un compte rendu de la réunion ayant immédiatement précédé la réunion du CSNA et portant sur la composition du CSNA, de la CMC du CSNA et du Conseil des normes actuarielles (CNA).

*1. Composition du CSNA*

La CMC discute de la planification de la relève pour cinq membres dont le mandat prendra fin en décembre 2014. Ceux de Jacques Valotaire et de Norma Nielson se termineront à ce

moment. Peter Patterson, Michel Benoit et Tricia O'Malley ont accepté de prolonger leur mandat.

On signale que le nombre d'actuaire siégeant au CSNA devrait être limité et que le nombre de domaines d'expérience au sein du Conseil devrait être accru. On conclut qu'il conviendrait de tenter de recruter des candidats issus du domaine du travail, des placements et de la gestion des risques financiers. Selon une règle non écrite, le CSNA devrait toujours compter des actuaire, mais pas plus de trois, et que la présidence devrait être assurée par une personne qui n'est pas actuaire. Lors de la prochaine révision du mandat du CSNA, il conviendrait d'examiner ces règles afin de juger de la nécessité éventuelle de les officialiser.

## *2. Composition du CNA*

Jim Christie présente une mise à jour concernant la composition du CNA et la planification de la relève.

**Motion 4-13.3.1**      **Que David Oakden soit nommé membre du CNA à compter de maintenant pour un mandat qui prendra fin en décembre 2016.**

**Proposée par : Steven Wolff**

**Appuyée par : Michel Sanschagrin**                      **Adoptée**

**Motion 4-13.3.2**      **Que le mandat de Luc Farmer et de Jay Jeffery à titre de membres du CNA soit prolongé d'un an.**

**Proposée par : Steven Wolff**

**Appuyée par : Michel Sanschagrin**                      **Adoptée**

## **Point 4-13.4**                      **Rapport du président du Conseil des normes actuarielles**

Jim Christie fait le point sur les activités du CNA. En plus du rapport écrit, les points suivants sont exposés :

- Les recommandations relatives aux participations n'ont jamais fait partie des normes consolidées auparavant. Elles sont maintenant intégrées et s'accompagnent d'une note éducative qui fera aujourd'hui l'objet d'une approbation par la Direction de la pratique actuarielle.
- L'exposé-sondage relatif aux hypothèses de réinvestissement économique a été approuvé et sera publié sous peu avec une date limite aux fins de commentaires prévue en février, mais on ne s'attend à aucune surprise. Une adoption hâtive ne sera probablement pas permise. La plus grande préoccupation consiste à ce que tout se produise le même jour afin qu'il n'y ait pas deux ensembles de règles distincts.
- Une nouvelle déclaration d'intention relative à la modélisation est prévue en janvier et celle-ci fera partie intégrante des normes générales et définira tous les modèles. On peine à définir ce que constitue un modèle. L'entrée en vigueur est prévue en 2015.
- On soulève la question à savoir s'il conviendrait de procéder à une mise à jour plus fréquente des tables de mortalité compte tenu de l'amélioration à ce chapitre. La difficulté est d'assurer la participation des entreprises et l'obtention de leurs données.

- Le CNA éprouve de la réticence à rédiger une norme visant uniquement les régimes à risques partagés (RRP). La question de savoir comment mieux communiquer avec le public subsiste. Les participants d'un régime doivent comprendre plus clairement qu'il existe de l'incertitude. On doit recourir à un libellé concis et à une terminologie adéquate pour assurer la clarté et l'uniformité. La discussion se poursuivra à l'occasion de la réunion mixte du CNA et du CSNA qui se tiendra en avril.

#### **Point 4-13.5 Conférencière invitée : Barbara Zvan**

Jacques Valotaire présente Barbara Zvan, vice-présidente principale du Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario. Barbara présente un exposé sur l'incidence des taux d'intérêt à long terme sur le Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario en établissant les tendances en fonction des placements, de l'actif et du passif à ce jour.

Les modèles ont bien fonctionné jusqu'ici, mais il faut maintenant déterminer les étapes à venir.

Plusieurs facteurs ont contribué à accroître la longévité et la durée de la retraite.

Les normes doivent être modifiées à l'échelle de l'industrie.

#### **Point 4-13.6 Code de conduite du CNA**

Le CNA établit qu'il n'est pas d'avis que les groupes désignés devaient être tenus de se conformer au même code de conduite que le CNA étant donné que cela pourrait empêcher certaines personnes de se joindre aux groupes désignés. On suggère qu'une version modifiée du code de conduite soit adoptée pour ceux-ci.

#### **Point 4-13.7 Autoévaluation du CSNA**

Dans l'ensemble, la réponse à l'égard des travaux du CSNA a été favorable. Il semble toujours y avoir certaines préoccupations en ce qui concerne les questions de l'intérêt public et de l'orientation stratégique. Il est nécessaire d'accorder une attention plus marquée à la gestion des risques. L'intérêt public doit se définir dans le contexte du mandat du CSNA et de ce que celui-ci est en mesure de faire à cet égard. On s'interroge à savoir s'il y aurait lieu de modifier le mandat afin d'en élargir la portée.

#### **Point 4-13.8 Intérêt public**

Le CSNA est désormais mieux placé pour tenter de définir l'intérêt public et de déterminer comment mieux le protéger.

#### **Point 4-13.9 Tables de mortalité canadiennes proposées**

Un groupe désigné travaille actuellement à l'étude d'une table aux fins de promulgation et examinera s'il convient d'étendre les dimensions de la table actuelle au-delà des régimes de retraite. La mise au point de la table devrait être complétée en février. La promulgation devrait avoir lieu à l'automne 2014.

#### **Point 4-13.10 Mise à jour annuelle au Conseil d'administration de l'ICA**

Aucun commentaire n'a été formulé et le tout a été approuvé tel que présenté.

**Point 4-13.11 Assemblée publique de 2013**

L'assemblée comprendra un exposé présenté par Sally Gunz. L'assemblée fera pour la première fois l'objet d'une webémission sous format vidéo. On s'attend à un auditoire de 40 personnes sur place et de 65 personnes pour la prochaine webémission.

**Point 4-13.12 Diagramme fonctionnel du CSNA pour 2013**

On doit décider du moment auquel il conviendra de procéder à la prochaine autoévaluation.

**Point 4-13.13 Révision des mesures à prendre**

On s'est acquitté de toutes les mesures notées lors de la dernière réunion.

**Point 4-13.14 Dates des réunions de 2014**

Le calendrier des réunions du CSNA pour l'année 2014 est le suivant :

- Le 8 avril 2014 – Toronto, ON (après-midi, suivi par une séance mixte CNA/CSNA et d'un souper);  
Sujet possible : le rôle de l'actuaire/la divulgation; Jim déterminera si d'autres sujets revêtent une plus grande importance.
- Le 9 avril 2014 – Toronto;
- Le 18 septembre 2014 – Montréal.

**Point 4-13.15 Séance à huis-clos**

Le CSNA termine la réunion par une séance à huis-clos.

On suggère d'accorder à l'avenir plus de temps à la mise à jour du CNA dans les réunions afin de favoriser une discussion plus approfondie.

Le CSNA demande à Jim Christie de fournir une liste des normes et de leur état.

Puisqu'il n'y a pas d'autres points à discuter, la séance est levée à 14 h 30.